

## CAHIER DES CHARGES D'ORGANISATION FINALE AGILITY

### NOM, DATE ET LIEU DE LA FINALE:

.....

Le but essentiel est d'aider le comité d'organisation à mettre sur pied dans les meilleures conditions cette manifestation.

Les organisateurs s'engagent à respecter le présent cahier des charges.

#### Type :

- Espace vert en gazon naturel ou artificiel, ou terre battue ou sable compacté
- Surface 1000 m<sup>2</sup> x 2 ou x 3 et 1 intervalle minimum de 10 mètres sépare les deux (ou trois terrains). Le responsable « grands événements » précisera le nombre de parcours suffisamment à l'avance

#### Accueil :

- **La décoration générale** : banderoles fournies par la CNEAC
- **Podiums pour remise des prix**, décorations, fleurs, arbustes, banderoles CNEAC/SCC, Canine territoriale et sponsors
- Accès gratuit pour les concurrents et les accompagnateurs
- Parking VL
- Parking camping-cars. Possibilité de faire payer aux concurrents un emplacement sous réserve de fournir l'eau et l'électricité pendant le séjour
- Parking Officiel ouvert également aux CTT
- Prévoir si possible un parking à l'ombre pour les juges officiant et 1 salle de repos
- Respect des directives de la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP)
- Point véto ou numéro d'urgence
- Points d'eau en quantité suffisante
- Vidange des poubelles, approvisionnement ramasse crottes
- Sanitaires en nombre suffisant conformément à la réglementation.
- Sanitaires pour personnes à mobilité réduite

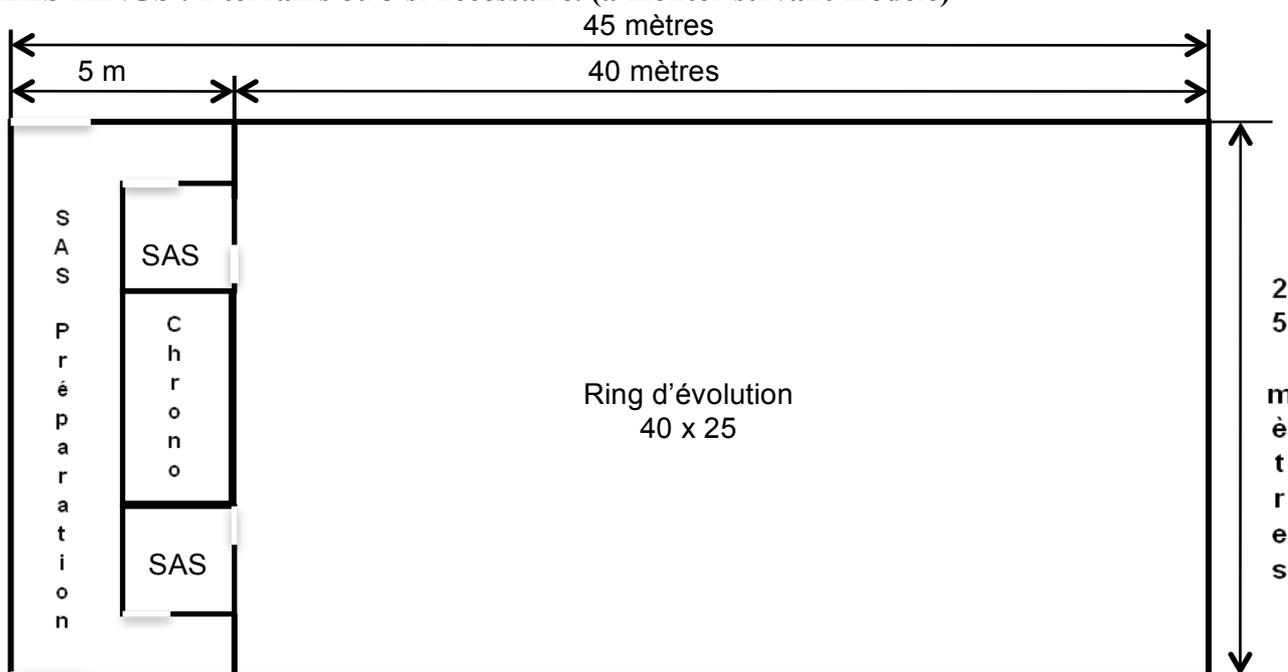
#### Structures d'organisation de la finale :

- **Communication** : Le secrétaire général de la CNEAC se chargera de la retranscription sur le site internet de la CNEAC de tous documents et informations relatifs à l'organisation et au déroulement de la manifestation (plan du site, adresse site internet ou page Facebook, liste des hôtels, des campings, des caravanings, programme journalier et horaires, photos du site, etc.....) qui seront transmis par le comité d'organisation.
- **Jury** : Choix et nombre défini par la CNEAC et communiqué au comité d'organisation
- **Informatique chronomètres** : La CNEAC met à disposition du comité d'organisation le logiciel ProGesCo à jour des inscriptions. La gestion sur site sera assurée par le responsable CNEAC, assisté du responsable informatique local ainsi que deux personnes de l'organisation par terrain.
- Les passerelles à zone électronique (Bien se coordonner pour la livraison)
- Les chronos électroniques gérés par un membre du G.T. Informatique de la CNEAC

## INFRASTRUCTURES :

- Barrières de police en nombre suffisant pour clôturer les rings.
- Bureau, salle informatique ou abri fermé (proche des terrains et avec équipement électrique):

### LES RINGS : 2 terrains ou 3 si nécessaire. (à monter suivant modèle)



### Parcours d'Agility :

Les parcours seront fournis par la Société Animo Concept selon accord de partenariat avec la CNEAC. Toutefois l'organisation pourra choisir un autre fournisseur de parcours comme il est précisé dans la convention d'organisation. Dans ce cas les organisateurs devront informer la Sté Animo Concept du choix d'un autre fournisseur et s'organiser afin de transporter aller et retour les passerelles à zones électronique ainsi que les afficheurs, chronos, Barnum et bâche CNEAC.

**Les agrès :** 2 parcours complets conformes au règlement Agility en vigueur + éventuellement 1 parcours jumping selon le type de finale.

**Aire de chauffe :** Prévoir 2 ou 3 haies pour l'échauffement des chiens sur la même surface que le ring

**Equipe :** Prévoir 20 personnes (8 par terrain et 2 pour aide informatique et juges). **Si 3 terrains, il faut 10 personnes de plus**

- **Tableaux d’Affichage** (ordre de passage et résultats)
- **Prévoir un tableau par terrain et un tableau général**
- Les ordres de passage sont imprimés pour la manche 1 et les manches suivantes
- Suivant le type de Finale : La manche 2 se déroule dans l'ordre inverse du résultat de la M1 pour l'ensemble des catégories
- La manche 3 se déroule sur le cumul de la manche 1 et la manche 2 et toujours dans l'ordre inverse du classement

**Résultats :** Affichage après chaque épreuve par un membre de la CNEAC (vérification et réclamation éventuelles).

**Sonorisation :** Une sonorisation générale et une par terrain avec micro HF.

### **Dossards**

- **Remise des dossards :** Une 1<sup>ière</sup> remise de dossards peut-être prévue dès la veille de la finale.

**Retransmission Vidéo en direct sur Internet :** Gestion par le groupe internet CNEAC

- Nécessite d'avoir l'ADSL ou couverture 4G sur le site
- 1 ou 2 personnes fournies par l'organisation pour filmer en plus du représentant du GT Internet présent (communiquer leurs noms et téléphone dès que possible)
- 1 alimentation 220 volts avec multiprises
- 1 abri sur chaque terrain, avec (si possible) un petit podium, et des barrières de villes pour protéger la caméra. Se coordonner avec le GT Internet pour le positionnement

### **Remise des prix**

- Les 3 premiers de chaque catégorie.
- 1 Podium suffisamment grand pour accueillir maître et chien.
- Prévoir une rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite
- Prévoir l'hymne national pour le championnat de France (seniors et Jeunes)

### **Organisation de la finale**

#### **Le comité d'organisation :**

- Les coordonnées téléphoniques des responsables et tous les renseignements jugés utiles par l'organisateur.
- Le logo de la S.C.C. et la mention en toutes lettres de Société Centrale Canine devront occuper une place **prioritaire et prépondérante** en entrée de site, sur et autour du ou des terrains, y compris pour les podiums et sur tout matériel visuel ou d'impression.
- Le barnum « communication » (3mx3m) de la CNEAC sera installé ainsi que les Kakemono fournis par la CNEAC.

**Les banderoles SCC/CNEAC :** l'organisation doit prendre contact avec la coordinatrice « Grands Evénements CNEAC » pour la commande et la livraison.

#### **Annonce de la finale :**

- Site Internet de la CNEAC. à partir des informations fournies par l'organisation.
- Tous moyens locaux de communication

**LES ENGAGEMENTS :** Seront versés sur le compte ouvert par l'organisation.

**LE PROGRAMME :** Toutes les informations utiles seront mises en ligne sur le site de la CNEAC

- Le déroulement de la manifestation (horaires de passage, terrains, catégorie).
- Les logos de la SCC, de la CNEAC et de la territoriale accueillante devront figurer obligatoirement en page d'accueil.
- La liste du Jury.
- La liste des concurrents (fichier fourni par le responsable informatique de la CNEAC).
- Les mots du Président de la SCC, de la CNEAC, du Président de la canine accueillante, des élus locaux.
- Seront mentionnées les informations sur la SCC et la CNEAC : indications de leur site internet.
- La liste ou les publicités des partenaires, sponsors et donateurs.

**Les litiges**

Ils seront réglés par le Président de la CNEAC ou son représentant, le responsable du comité d'organisation et le responsable du GT Agility national.

Lu et approuvé, le ..... à .....

Le Président du comité d'organisation

Le président de la CNEAC